

LES CLÉS POUR S'EXPORTER À L'INTERNATIONAL

Objectifs opérationnels

- Connaître les enjeux juridiques et fiscaux spécifiques liés à l'acquisition et la gestion d'un contrat relevant de l'APD à l'international ;
- Gérer les aspects logistiques liés à un contrat à l'international ;

Public Concerné

- Chefs de projets
- Chargés d'affaires en charge de répondre aux appels d'offres
- Assistants de projets
- Business développeurs

Durée

35.00 Heures **5** Jours

Prérequis

Cette formation ne réclame aucun prérequis.

Parcours pédagogique

Définition et périmètre de l'APD

- Rôle des institutions internationales et bilatérales

S'implanter localement

- Rechercher une expertise ou un partenaire local dans le cadre d'un projet de développement (constitution d'un consortium, sous-traitance, etc.)
- Aspects juridiques et fiscaux de la gestion d'un contrat à l'international (respect des lois en vigueur, obligations et exemptions fiscales...)

Aspects pratiques et logistiques

- Per-diem, transports et hébergements des experts/chargés de projets sur le terrain
- Base locale : bureaux et représentations locales

Sûreté et sécurité sur le terrain

- Différents types de risques/stratégies d'atténuation des risques
- Bonnes pratiques dans les déplacements, le choix de l'hébergement, etc.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés illustrés d'exemples

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation aux apprenants

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et expérimentés dans son domaine d'intervention.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.